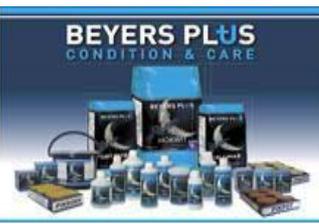


FEDERATION COLOMBOPHILE



NORMANDE

PARTENAIRES 2015 de la Fédération Colombophile Normande

PARTENAIRES	Spécialité	Signalétique
TECHNIBELT Argentan (61)	<p>La SARL TECHNIBELT est spécialisée dans les équipements équins en métallerie, revêtement et protection de caoutchouc.</p>	
FRANCE EXPRESS Mondeville (14)	<p>FRANCE EXPRESS livre vos colis dans toute la France. C'est actuellement le seul réseau national ayant l'autorisation de type 2 pour le transport des animaux vivants.</p>	
BEYERS Belgique	<p>BEYERS, le spécialiste de l'alimentation des pigeons voyageurs a d'abord sponsorisé le Trophée 2000 en Normandie et parraine depuis 12 ans le « Trophée des Elites ».</p>	
Groupe PARTELIOS Saint Contest (14)	<p>Le Groupe PARTELIOS est un bailleur social du Calvados présent dans plus de 140 communes. Il gère un parc de 10 475 logements familiaux, des résidences, des EHPAD, et divers équipements.</p>	
LUBRIZOL Oudalle (76)	<p>L'entreprise LUBRIZOL est spécialisée dans la production d'additifs pour les fluides de moteurs, la cosmétique, l'industrie pharmaceutique, le textile ...</p>	
AMELIS Equitechnic Corbon (14)	<p>EQUITECHNIC est une S.A.S. spécialisée en reproduction équine avec pour principales activités la congélation de la semence et le transfert d'embryons</p>	
PLANETE MER Ouistreham (14)	<p>PLANETE MER acteur significatif de la distribution de produits de la mer, assure quotidiennement la livraison de poissons, crustacés et coquillages sur l'ensemble de l'hexagone.</p>	

PROGRAMME 2015 & INSTRUCTIONS POUR VOS ENLOGEMENTS

Amis colombophiles,

*Vous trouverez dans ce livret **la ligne de vol 2015** accompagnée de toutes les instructions dont vous avez besoin pour réussir vos enlogements.*

L'expérience acquise au cours de la précédente saison et les remarques que vous nous avez faites remonter nous ont permis de compléter ce bulletin afin de répondre à vos principales interrogations.

- Ligne de vol 2015	Page 2
- Centres d'enlogement agréés par la Fédération et le C.I.F.	Page 3
- Rappels de quelques points de règlement,	Page 4
- Tarifs des enlogements : transports et classements	Page 5
- Modèles de feuilles d'enlogement (électronique et manuelle)	Pages 6 à 8
- Modèle de feuille de dépouillement,	Page 9
- Organisation des tournées de ramassage	Page 10
- Circulation des documents	Page 11
- Certificats de vaccination	Page 12
- Formulaire de relevé de plombs	Page 13
- Signalement des pigeons	Page 14
- Championnats & As Pigeons 2015	Page 15
- Dotations des concours et des bagues « derby »	Pages 16 & 17
- Coupe des Clubs et « Dream Team »s	Pages 18 & 19
- Trophée des Elites 2015 sur Perpignan et Montauban semi national	Pages 20 & 21
- Expédition et rapatriement des pigeons	Page 22
- Permis de lâcher des 4 Groupements composant la Fédération	Page 23

L'ensemble du Conseil d'Administration de la Région reste à votre disposition pour toute information complémentaire et se joint à moi pour vous souhaiter une excellente saison 2015.

Amitiés sportives,

Le Président
Thierry BAZIRE

LIGNE DE VOL – SAISON 2015

DATE	CONCOURS	CATEGORIE	PARTENAIRE
30 Mai 2015	BERGERAC	Demi-fond	Prix « TECHNIBELT »
13 Juin 2015	BAYONNE	Fond	
27 Juin 2015	SAINT GAUDENS	Fond	Prix « France EXPRESS »
4 Juillet 2015	BERGERAC	Demi-fond Vieux & Yearlings	
11 Juillet 2015	PERPIGNAN Inter Régional	Fond	Prix « BEYERS »
18 Juillet 2015	SOUILLAC	Demi-fond Vieux, Yearlings & Jeunes	
25 Juillet 2015	MONTAUBAN Semi National	Fond	Prix « Groupe PARTELIOS »
31 Juillet 2015	PERPIGNAN International	Fond	Prix « LUBRIZOL »
1 ^{er} Août 2015	LANGON	Demi-fond Vieux, Yearlings & Jeunes	

30 Mai : BERGERAC Vieux et yearlings autorisés : 1 seule feuille d'enlogement, 1 seul et unique classement fédéral.

13 Juin : BAYONNE : 1 classement fédéral, 1 classement interrégional avec la 4^{ème} Région.

27 Juin : SAINT GAUDENS 1 classement fédéral, 1 classement interrégional avec la 4^{ème} Région.

4 Juillet : BERGERAC Vieux & 1 an : 1 seule feuille d'enlogement, 1 classement scratch, + 1 doublage yearlings.

11 Juillet : PERPIGNAN support du **Trophée des Elites 2015**, 1 classement fédéral, 1 classement interrégional, avec la participation de la 2^{ème}, la 4^{ème} & la 10^{ème} Région.

18 Juillet : SOUILLAC Vieux & 1 an : 1 seule feuille d'enlogement, 1 classement scratch, + 1 doublage yearlings.

“ SOUILLAC Jeunes : 1 feuille d'enlogement.

25 Juillet : MONTAUBAN **Semi National** : 1 classement fédéral, 1 classement interrégional, ouvert à la 1^{ère}, la 2^{ème}, la 4^{ème}, la 6^{ème}, la 10^{ème}, 19^{ème} et la 21^{ème} Région.

31 Juillet : PERPIGNAN International et fédéral pour la 3ème Région : 1 classement fédéral, 1 classement zone Ouest, + 1 classement national & 1 classement international.

1^{er} Août : LANGON Vieux & 1 an : 1 seule feuille d'enlogement, 1 classement scratch, + 1 doublage yearlings.

“ LANGON Jeunes : 1 feuille d'enlogement.

La société AMELIS Equitechnic récompensera les 5 meilleurs amateurs du challenge « 1000 € »

PERPIGNAN + MONTAUBAN

à hauteur de 500,00 € au 1^{er} - 250,00 € au 2^{ème} - 125,00 € au 3^{ème} - 75,00 € au 4^{ème} - 50,00 € au 5^{ème} amateur.

CENTRES D'ENLOGEMENT AGRÈS PAR LA FÉDÉRATION

CALVADOS	EURE	MANCHE	SEINE MARITIME
Aunay sur Odon Bayeux Caen	Bernay Evreux Les Andelys	Cherbourg Hamby Saint Lô	Allouville Auffay Bihorel
Falaise Honfleur Isigny	Louviers	Villebaudon	Brionne Doudeville / Yvetot Duclair
Lieurey Lisieux Ouistreham			Elbeuf Fécamp Le Havre / Montivilliers
Saint Germain le Vasson Thaon			Le Houlme Mont Saint Aignan Neuville les Dieppe
			Grand Quevilly Sotteville Saint Etienne du Rouvray Saint Nicolas d'Aliermont

CENTRES D'ENLOGEMENT AGRÈS POUR LES CONCOURS INTERNATIONAUX

AMICALE DES LONGS COURS DE NORMANDIE A.L.C.N.	CERCLE DES INTERNATIONAUX COLOMBOPHILES DE L'AGGLOMERATION ROUENNAISE C.I.C.A.R.	ASSOCIATION COLOMBOPHILE DES INTERNATIONAUX MANCHOIS A.C.I.M.
Honfleur / Calvados	Rouen / Seine Maritime	Saint Lô / Manche
		
Contact : Carl GINFRAY carl.ginfray@orange.fr Tél : 06 12 46 28 02	Contact : Christophe CHEVALIER maac762003@yahoo.fr Tél : 06 31 78 68 59	Contact : Rodolphe JARDIN rodolphejardin@yahoo.fr Tél : 06 24 24 26 36

INSTRUCTIONS POUR VOS ENLOGEMENTS

MISE EN LOGE

Les opérations d'enlogement doivent impérativement se dérouler en présence de 3 colombophiles licenciés participant régulièrement au concours.

Un amateur ne peut présenter que des pigeons dont il dispose du carton de propriété. Pour les opérations d'enlogement, il se doit de confier ses pigeons à un second amateur qui s'occupera de les passer sur l'antenne du club ou se chargera de les faire baguer. Chaque pigeon doit ensuite passer par la case « sécuritas » munie d'un compteur avant d'intégrer le panier.

Nous vous recommandons de plomber les 2 côtés de chaque panier avant de débiter la mise en loge afin d'éviter que la porte ne s'ouvre pendant les opérations d'enlogement et au retrait de la case sécuritas.

PANIERES DE TRANSPORT

Le nombre de pigeons enlogés par panier est de ➡ 20 pour les concours de demi-fond,
➡ 16 pour les concours de fond.

Les paniers doivent être numérotés et porter le nom de la société « côté abreuvoir ».

Chaque société doit de plus inscrire de façon lisible sur tous les paniers le concours, la catégorie (vieux, yearlings, jeunes) et le sexe des pigeons enlogés. Un seul panier par catégorie et par sexe doit être présenté incomplet à chaque centre de ramassage soit :

- 2 paniers incomplets pour les 2 Bergerac, Bayonne, Saint Gaudens, les 2 Perpignan et Montauban,
- 3 paniers incomplets sur Souillac et Langon (1 mâle, 1 femelles, 1 jeunes).

En cas de manque de place dans le camion, la Fédération se réserve le droit de regrouper les paniers incomplets à Caen.

Les sociétés qui ne souhaitent pas que leurs pigeons soient nourris le vendredi doivent le signaler par une étiquette rouge apposée sur le panier côté abreuvoir.

JEUX DE POULES & SERIES

Les mises vont de 0,20 € à 30,00 € pour le **jeu de poules** et ont un rapport de 1 pour 4.

Afin de simplifier les **séries gratuites**, nous n'avons conservé que les séries suivantes :

- ➡ 1 série récompensant les 2 premiers pigeons constatés sur les 5 désignés,
- ➡ 1 série récompensant les 3 premiers pigeons constatés sur les 5 désignés.

Le jeu au **1^{er} inscrit** et les **séries payantes** sont maintenus avec un rapport de 1 pour 10.

Pour les concours de demi-fond, les jeux sont calculés sur le classement par zone.

DEPOUILLEMENT

Lors du dépouillement des appareils manuels, vous devez sortir les bagues une à une, lire le n° de bague, l'inscrire sur la bande ainsi que sur la feuille d'enlogement et l'agrafer sur la bande avant de sortir la bague suivante.

Pour les 3 concours de demi-fond comportant un doublage yearlings (Bergerac, Souillac et Langon), le rang de chaque yearling en tant que désigné doit figurer sur les feuilles d'enlogement et de dépouillement. Il ne suffit pas de mettre une croix dans la colonne prévue à cet effet mais bien de les numérotés.

CLASSEMENTS

Les classements sont envoyés individuellement par mail à chaque amateur. Pour ceux qui n'ont pas accès à Internet, ils peuvent demander à les recevoir par courrier. Chaque société s'engage alors à collecter les frais de port auprès des amateurs et à reverser l'argent à l'aide d'un chèque global au classificateur.

TARIFS DES ENLOGEMENTS 2015

DATE	CONCOURS	CATEGORIE	TRANSPORT	PALMARES		
				VIEUX * avec zones	YEARLINGS * avec zones	JEUNES * avec zones
30 Mai	BERGERAC	Demi-fond	1,00 €	* 1,60 €		
13 Juin	BAYONNE	Fond	1,70 €	2,70 €	comprenant l'interrégional	
27 Juin	SAINT GAUDENS	Fond	1,70 €	2,70 €	comprenant l'interrégional	
4 Juillet	BERGERAC	Demi-fond Vieux & Yearlings	1,00 €	* 1,70 €	* 1,10 €	
11 Juillet	PERPIGNAN	Fond	1,70 €	2,70 €	comprenant l'interrégional	
18 Juillet	SOUILLAC	Demi-fond Vieux, Yearlings & Jeunes	1,00 €	* 1,70 €	* 1,10 €	* 1,70 €
25 Juillet	MONTAUBAN	Fond	1,70 €	2,70 €	comprenant l'interrégional	
31 Juillet	PERPIGNAN	Fond	4,00 € à confirmer	2,70 €	national & international offerts	
1 ^{er} Août	LANGON	Demi-fond Vieux, Yearlings & Jeunes	1,00 €	* 1,70 €	* 1,10 €	* 1,70 €

30 Mai : BERGERAC Vieux et yearlings autorisés : 1 seule feuille d'enlogement, 1 seul et unique classement fédéral.

13 Juin : BAYONNE : 1 classement fédéral, 1 classement interrégional avec la 4^{ème} Région.

27 Juin : SAINT GAUDENS 1 classement fédéral, 1 classement interrégional avec la 4^{ème} Région.

4 Juillet : BERGERAC Vieux & 1 an : 1 seule feuille d'enlogement, 1 classement scratch, + 1 doublage yearlings.

11 Juillet : PERPIGNAN support du **Trophée des Elites 2015**, 1 classement fédéral, 1 classement interrégional, avec la participation de la 2^{ème}, la 4^{ème} & la 10^{ème} Région.

18 Juillet : SOUILLAC Vieux & 1 an : 1 seule feuille d'enlogement, 1 classement scratch, + 1 doublage yearlings.

“ SOUILLAC Jeunes : 1 feuille d'enlogement.

25 Juillet : MONTAUBAN **Semi National** : 1 classement fédéral, 1 classement interrégional, ouvert à la 1^{ère}, la 2^{ème}, la 3^{ème}, la 4^{ème}, la 6^{ème}, la 10^{ème}, 19^{ème} et la 21^{ème} Région.

31 Juillet : PERPIGNAN International et fédéral pour la 3^{ème} Région : 1 classement fédéral, 1 classement zone Ouest, + 1 classement national & 1 classement international.

1^{er} Août : LANGON Vieux & 1 an : 1 seule feuille d'enlogement, 1 classement scratch, + 1 doublage yearlings.

“ LANGON Jeunes : 1 feuille d'enlogement.

La société AMELIS Equitechnic récompensera les 5 meilleurs amateurs du challenge « 1.000,00 € »

PERPIGNAN interrégional + MONTAUBAN semi-national

à hauteur de 500,00 € au 1^{er} - 250,00 € au 2^{ème} - 125,00 € au 3^{ème} - 75,00 € au 4^{ème} - 50,00 € au 5^{ème} amateur.



Fédération Colombophile Normande

Calvados Eure Seine-Maritime Manche

Fondée le 19 Mai 1883

30256

3ème Région Colombophile

Concours: **BERGERAC** Société: **Falaise**

Date: **4/07/15** Distance: **452,683** Coordonnées GPS: **48°53'46 00°07'06**

NOM & Prénom: **SPALART Marc** Adresse: **Le Lavoir 14700 FRESNÉ LA MER**

N° Constateur: **140366** Départ le: **02 ./. 07 ./. 2015** Rentré le: **./././.**
 N° Secours: **140366** Montre Mère: **17 H 00 Min 00 Sec** Montre Mère: **H Min Sec**
 Appareil: **H Min Sec** Appareil: **H Min Sec**
 Avance: **Retard:** Avance: **Retard:**

Imp. DUPUY/BRARD - 03 44 22 30 63

Enlogement						Dépouillement						Jeux Féd.			Jeux Group.		
Ins.	Y	F	Matricule	An.	Caoutch.	Date Jour & Mois	Caoutch.	Inscrit	Heure	Minute	Seconde	Nbre de Poules	Poule à	Total	Nbre de Poules	Poule à	Total
1			106701	12								5	0,2	1,00		0,2	
2			59280	13								5	0,3	1,50		0,3	
3	1		27984	14								3	0,5	1,50		0,5	
4			46653	13									1			1	
5	2		27978	14									2			2	
6	3		172792	14									3			3	
7	4	F	27977	14									5			5	
8			33816	12									10			10	
9	5		172793	14									15			15	
10			106702	12									30			30	
11	6		2336926	14								SERIES			SERIES		
12		F	59425	13									2/2			2/2	
13		F	59432	13									2/3			2/3	
14	7		172637	14									2ND			2ND	
15												1er Inscrit	1,00		1er Inscrit		
16												Total	5,00		Total		
17												Jeux			Jeux		
18												Transport (incluant la mise pour prix)					
19												1,00 x 14	14,00		x		
20												Palmarès	1,70		Palmarès	1,10	
21												Palmarès 1 an	1,10		Palmarès 1 an	1,10	
22																	
23												Palmarès inter-Région			Palmarès doublage		
24																	
25												Total Fédéral			Total Groupement		
26												21,80			2,20		
27												Total Général					
28												24,00					
29																	
30																	

*14 pigeons enlogés
dont 7 yearlings*

Signature de l'amateur :

Gaber

Préposé au dépouillement :

Observations :

Liste d engloement

03/05/14 13:54:42

BRICON ClubMaster: M-42672 FR-02 U 0x03 Montre: BRICON FR-21LBKC507C

Nom: J Licence: 00008387
 Adresse: 19 RUE PRINCIPALE Coord. 4
 Code Post.: Localite: -----

Vol V NEVERS Club 1234
 Reglage Depouillement
 Date Temps Date Montre mere Montre Differ.
 03/05/14 13:42:16

1234 V N 030514 134216 134216 +000

Nr.	Bague el.	Bague	Date	Enlog.	Ev.	V	Y	P	F
1	C562E7D9	FR-12-0083013	03/05	13:42:27		1			
2	C57CDC9A	FR-12-0083387	03/05	13:42:40		2			
3	C562E073	FR-12-0082902	03/05	13:43:13		3			
4	C5CB8F10	FR-12-0083483	03/05	13:43:26		4			
5	C562E845	FR-12-0083038	03/05	13:43:41		5			
6	C58545C9	FR-09-0187265	03/05	13:43:57		6			
7	C562E435	FR-12-0083473	03/05	13:44:12		7			
8	790E255C	FR-13-0397329	03/05	13:44:49		8	1		
9	7909EB22	FR-12-0083033	03/05	13:45:06		9			
10	C562E463	FR-12-0083028	03/05	13:45:24		10			
11	790A1BDE	FR-13-0397345	03/05	13:46:06		11	2		
12	C54CC1CA	FR-12-0083474	03/05	13:46:30		12			
13	C5D3734C	FR-11-0390140	03/05	13:47:03		13			
14	7907D184	FR-10-0255655	03/05	13:48:09		14			
15	790E20BE	FR-13-0397357	03/05	13:48:21		15	3		
16	C562E425	FR-12-0083039	03/05	13:48:35		16			
17	79114D04	FR-13-0397364	03/05	13:48:49		17	4		
18	7F878A6D	FR-13-0397341	03/05	13:49:02		18	5		
19	C5853EC3	FR-12-0083010	03/05	13:49:24		19			
20	790D5F40	FR-13-0397861F	03/05	13:49:53		20	6		
21	7F8786D9	FR-13-0397346	03/05	13:51:08		21	7		
22	790A124C	FR-12-0083482F	03/05	13:51:26		22			
23	7917F537	FR-12-0083024F	03/05	13:51:50		23			
24	791445D2	FR-11-0388285F	03/05	13:52:10		24			
25	7911565D	FR-13-0397327F	03/05	13:52:32		25	8		
26	79179572	FR-12-0083015F	03/05	13:52:56		26			
27	791790D3	FR-12-0083393F	03/05	13:53:15		27			
28	C58D34DC	FR-12-0083016F	03/05	13:53:36		28			
29	790E22B1	FR-13-0397333F	03/05	13:53:57		29	9		

Nombre enloge : 29

Signatures :

Responsable du club

Amateur



3ème Région Colombophile

Concours : **BERGERAC** Société : **SAINT LO**
 Date : **04/07/2015** Distance : **502,634 km** Coordonnées GPS : **48°53'50" / 0°28'06"**
 Adresse : **Chemin du Hamas, 50000 SAINT LO**
 Départ le : **2 / 07 / 2015** Rentré le : **./ ./ ./**
 Montre Mère : **14 H 00 Min 00 Sec** Montre Mère : **./ H Min Sec**
 Appareil : **14 H 00 Min 00 Sec** Appareil : **./ H Min Sec**
 Avance : **00 sec** Retard : **00 sec**

NOM & Prénom : **PETITBLEU René**
 N° Consateur : **57B 2426** Départ le : **2 / 07 / 2015**
 Montre Mère : **14 H 00 Min 00 Sec** Montre Mère : **./ H Min Sec**
 Appareil : **14 H 00 Min 00 Sec** Appareil : **./ H Min Sec**
 Avance : **00 sec** Retard : **00 sec**

Il mise ses 5 premiers inscrits à 0,20 et 0,30 €, ses 3 premiers désignés à 0,50 € et son 1er marqué à 1,00 et 2,00 €.

**Il inscrit le produit du nombre de pigeons par le montant de la poule.
ex : 3 x 0,50€ = 1,50 €
Le rapport est de 4 fois la mise.**

**Il inscrit le nombre de séries jouées.
ex : 2, 1 et 3 séries**

**Il joue 2 séries à 1,00 € de 2/2, 1 série à 1,00 € de 2/3 et 3 séries de 2 ND (non désignés).
Le rapport est de 4 par série.**

**Il joue 1,00 € sur son premier inscrit.
Le rapport est de 10€.**

Monsieur PETITBLEU René enloge 7 pigeons à BERGERAC Fédéral du 4 juillet 2015, dont 4 vieux et 3 yearlings.

Il inscrit toutes ses coordonnées de la façon la plus claire possible.

Il pense à « désigner » ses yearlings lorsqu'ils sont enlogés avec les vieux, ex : 1 ou 2 ou 3

Il coche ses femelles dans la colonne « F » prévue à cet effet.

Il reporte le total de ses jeux (poules + séries mises sur le concours fédéral).

Ins.	Y	F	Enlogement			Dépouillement			Jeux Féd.			Jeux Group.								
			Matricule	An.	Ceoutch.	Date Jour & Mois	Caoutch.	Inscrit	Heure	Minute	Seconde	Nbre de Poles	Poule à Total	Nbre de Poles	Total					
1			502662	13	3430							5	0,2	1,0	0,2					
2			155024	12	3437							5	0,3	1,5	0,3					
3	1		663722	14	3432							3	0,5	1,5						
4		F	101701	13	3433							1	1	1,0	1					
5			548451	11	3434							1	2	2,0	2					
6	2	F	663728	14	3435							3			3					
7	3		2548756	14	3436							5			5					
8												10			10					
9												15			15					
10												30			30					
11																				
12																				
13																				
14																				
15																				
16																				
17																				
18																				
19																				
20																				
21																				
22																				
23																				
24																				
25																				
26																				
27																				
28																				
29																				
30																				
											SERIES									
											2	2/2	2,0				2/2			
											1	2/3	1,0				2/3			
											3	2ND	3,0				2ND			
											1er Inscrit		1,0				1er Inscrit			
											Total		14,00				Total			
											Jeux						Jeux			
											Transport (incluant la mise pour pris									
											7	x	1,00				x			
											Palmarès		1,70				Palmarès		1,70	
											Palmarès		1,10				Palmarès		1,10	
											Palmarès		1 an				Palmarès		1 an	
											Palmarès		inter-Région				Palmarès		doublage	
											Total						Total			
											Fédéral		23,80				Fédéral		2,20	
											Total						Total			
											Total Général						Total Général			
																	26,00			

Signature de l'amateur : _____ Préposé au dépouillement : _____ Observations : _____

Liste des constatations

04/05/14 18:25:16

BRICON ClubMaster: M-42672 FR-02 U 0x03 Montre: BRICON FR-21LBKC507C

Nom:

Licence: 00000000

Adresse: 19 RUE PRINCIPALE

Coord.

Code Post.:

Localite:

Vol	V	NEVERS	Club	1234	Depouillement	Montre mere	Montre	Differ.
Date	Temps	Date	Montre mere	Montre	Differ.			
03/05/14	13:42:16	04/05/14	18:25:03	18:25:03	-0.00			

1234 V N 030514 134216 134216 +000 040514 182503 182503 +000 +000

Nr.	Bague el.	Bague	Date	Timer	Constat.	Ev.	V	Y	P	F
1	C562E073	FR-12-0082902	04/05	12:49:51	12:49:51	Ok	3			
2	7909EB22	FR-12-0083033	04/05	12:55:45	12:55:45	Ok	9			
3	C58D34DC	FR-12-0083016F	04/05	13:18:01	13:18:01	Ok	28			
4	C5D3734C	FR-11-0390140	04/05	13:20:08	13:20:08	Ok	13	1037		
5	C58545C9	FR-09-0187265	04/05	13:20:56	13:20:56	Ok	6			
6	C562E7D9	FR-12-0083013	04/05	13:21:24	13:21:24	Ok	1			
7	C562E845	FR-12-0083038	04/05	13:22:59	13:22:59	Ok	5			
8	C54CC1CA	FR-12-0083474	04/05	13:25:06	13:25:06	Ok	12			
9	791445D2	FR-11-0388285F	04/05	13:26:53	13:26:53	Ok	24			
10	C562E463	FR-12-0083028	04/05	13:29:10	13:29:10	Ok	10			
11	C5CB8F10	FR-12-0083483	04/05	13:29:27	13:29:27	Ok	4			
12	790A124C	FR-12-0083482F	04/05	13:32:33	13:32:33	Ok	22			
13	79179572	FR-12-0083015F	04/05	13:39:02	13:39:02	Ok	26			
14	7907D184	FR-10-0255655	04/05	13:40:09	13:40:09	Ok	14			
15	C5853EC3	FR-12-0083010	04/05	13:49:50	13:49:50	Ok	19			
16	7F878A6D	FR-13-0397341	04/05	13:50:34	13:50:34	Ok	18	5		
17	C57CDC9A	FR-12-0083387	04/05	13:59:03	13:59:03	Ok	2			
18	791790D3	FR-12-0083393F	04/05	14:02:10	14:02:10	Ok	27			
19	7F8786D9	FR-13-0397346	04/05	14:13:14	14:13:14	Ok	21	7		
20	C562E435	FR-12-0083473	04/05	14:13:55	14:13:55	Ok	7			
21	C562E425	FR-12-0083039	04/05	14:37:21	14:37:21	Ok	16			
22	7917F537	FR-12-0083024F	04/05	14:39:25	14:39:25	Ok	23			
23	790D5F40	FR-13-0397861F	04/05	14:47:29	14:47:29	Ok	20	6		
24	79114D04	FR-13-0397364	04/05	14:51:59	14:51:59	Ok	17	4		
25	790E20BE	FR-13-0397357	04/05	14:52:01	14:52:01	Ok	15	3		
26	7911565D	FR-13-0397327F	04/05	14:56:56	14:56:56	Ok	25	8		
27	790E22B1	FR-13-0397333F	04/05	15:08:19	15:08:19	Ok	29	9		

Nombre constate : 27

Signatures :

Responsable du club

Amateur




HORAIRES DE RAMASSAGE 2015

horaires de départ des camions de l'Association

Tournée « OUEST » <i>effectuée par le Groupement de la Manche</i>		Tournée « EST » <i>effectuée par le camion fédéral</i>	
SAINT LO	14h00	LE HAVRE	11h00
ISIGNY	14h45	YVETOT	12h00
BAYEUX	15h30	LE HOULME	14h00
THAON	16h15	LA LONDE	15h00
OUISTREHAM	17h00	LOUVIERS	16h00
		PONT L'ÈVEQUE	17h00
CAEN : 18h00 rassemblement des camions transfert des paniers de la tournée Ouest dans le camion fédéral ou dans la remorque.			
Pour les concours de DEMI-FOND 19h00 départ pour FALAISE 19h30 : ramassage des paniers de Falaise et Saint Germain le Vasson à FALAISE.		Pour les concours de FOND 19h00 départ pour la 4 ^{ème} Région 21h00 : ramassage des paniers à NONANCOURT, 22h30 : ramassage des paniers de CHATEAUDUN.	

« Horaires du vendredi »

Dans l'hypothèse où la météo ne permet pas de lâcher le samedi et le dimanche et que la Fédération opte pour avancer le concours au vendredi matin, les horaires de ramassage ci-dessus sont systématiquement avancés d'1h00.

« Contrôles »

La Fédération se réserve le droit d'effectuer des contrôles :

- dans les centres d'enlogement pour s'assurer de la bonne application des méthodes d'enlogement,
- sur les pigeons par la pose de contre bagues qui devront être signalées aux vérificateurs fédéraux (Thierry BAZIRE & Sébastien BRINDEAU). Toutes les contre bagues devront être jointes aux feuilles de dépouillement,
- dans les centres de dépouillement pour s'assurer de la régularité des opérations,
- sur les pigeons par contrôle anti-dopage à l'enlogement ou au retour des pigeons.

« Retour des pigeons »

Si la Fédération est contrainte de rapatrier les pigeons pour cause de mauvaises conditions météorologiques, les paniers seront déposés :

- pour la zone 1 à CAEN,
- pour la zone 2 au HAVRE,
- pour la zone 3 à ELBEUF.

charge aux centres d'enlogement de s'organiser pour venir les chercher sur place.

CIRCULATION DES DOCUMENTS

A l'issue de l'**ENLOGEMENT**, chaque société doit remettre **via le camion** :

- ⇒ **Au trésorier de groupement** : toutes les feuilles d'enlogement (électroniques ou doubles manuels jaunes), le relevé de jeux récapitulatif de la société, le chèque correspondant au montant total des transports + palmarès + mises.
- ⇒ **Au chauffeur** : 2 relevés de plombs pour l'ensemble des paniers de la société.
- ⇒ **Aux vérificateurs fédéraux** : toutes les feuilles d'enlogement (électroniques ou doubles manuels bleues), les porte-bagues de tous les amateurs.

A l'issue du **DEPOUILLEMENT**, chaque société doit remettre **via le courrier** :

- ⇒ **Au classificateur OSIRIS** : toutes les feuilles d'enlogement (électroniques ou originaux manuels blancs), toutes les feuilles de dépouillement (y compris pour les amateurs n'ayant pas constaté), le relevé de jeux récapitulatif de la société.
- ⇒ **Aux vérificateurs fédéraux** : toutes les feuilles de dépouillement électroniques ou doubles manuels roses (y compris pour les amateurs n'ayant pas constaté), les bandes de constateur sur lesquelles doivent être agrafées les bagues caoutchouc.
- ⇒ **A l'amateur** : sa feuille de dépouillement (électronique ou double manuel verte).

VERIFICATEURS FEDERAUX

Afin de pouvoir comparer :

- ⇒ le numéro qui figure à l'intérieur de la bague caoutchouc avec la contre marque qui figure sur les souches,
- ⇒ le numéro de puce des bagues électroniques qui apparaît sur les feuilles d'enlogement avec celui qui figure sur les feuilles de dépouillement,

le bureau de la fédération souhaite que les feuilles d'enlogement soient adressées à la personne chargée du contrôle des bandes.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées des colombophiles chargés de ce travail et auxquels vous devez envoyer vos courriers à l'issue du dépouillement.

	CALVADOS	MANCHE	EURE	SEINE MARITIME
Vérificateur	Sébastien BRINDEAU		Thierry BAZIRE	
Adresse postale	Rue d'Athis 61100 FLERS Téléphone : 06.74.11.73.26 Messagerie : sebastien.brindeau@orange.fr		181 rue de la Ravangerie 27210 BOULLEVILLE Téléphone : 06.98.36.29.08 Messagerie : thierry.468@hotmail.fr	

SIGNALEMENT DE VOS PIGEONS LORS DE **PERPIGNAN INTERNATIONAL**

A l'occasion de l'enlogement des concours internationaux, vos pigeons reçoivent :

- ⇒ systématiquement 2 bagues caoutchouc,
- ⇒ sur certains concours 1 « contremarque » tamponnée dans l'aile.

Lors de l'arrivée de votre pigeon, vous devez constater le plus rapidement possible une des deux bagues caoutchouc. Si celle-ci est constatée moins de 5 minutes après l'enregistrement effectué par votre constateur électronique, le classificateur retiendra l'heure de ce dernier. Dans le cas contraire, vous serez classé suivant l'heure de votre constatation manuelle.

Pour pouvoir suivre le déroulement du concours et contrôler les colombiers si l'organisateur le demande, le signalement par téléphone de chacun de vos pigeons est **OBLIGATOIRE**. Vous devez pour cela communiquer dans les 10 minutes qui suivent l'arrivée de vos pigeons la liste des informations suivantes.

- Matricule / Année
- Sexe
- N° d'inscrit
- Distance au colombier
- N° de la seconde bague caoutchouc
- Contremarque tamponnée dans l'aile
- Heure d'arrivée / minute / seconde

Dès que vous avez communiqué ces informations au responsable des signalements, vous devez constater la seconde bague caoutchouc dans votre appareil manuel.

Afin de vous permettre de relever rapidement toutes ces informations sans en oublier, nous vous avons préparé un petit tableau récapitulatif que vous pouvez emmener au colombier avant de décrocher votre téléphone.

✂-----

FEDERATION COLOMBOPHILE NORMANDE

* * * * *

Matricule / An	Sexe	N° d'inscrit	Distance	N° bague caoutchouc	Contremarque de l'aile	Heure / Min / Sec

CHAMPIONNATS 2015

CHAMPIONNATS	Mode de classement
CHAMPIONNAT PIGEONNEAUX	sur 2 concours par addition des points méthode « championnat de France » des 2/5 désignés et des 2 tombés sur le classement par zone
CHAMPIONNAT YEARLINGS	sur 3 concours par addition des points méthode « championnat de France » des 2/5 désignés et des 2 tombés sur le classement par zone
CHAMPIONNAT DE DEMI-FOND	sur 4 concours par addition des points méthode « championnat de France » des 2/5 désignés et des 2 tombés sur le classement par zone
CHAMPIONNAT DE FOND	sur 5 concours par addition des points méthode « championnat de France » des 2/5 désignés et des 2 tombés sur le classement fédéral
CHAMPIONNAT GENERAL	par addition des places des 4 championnats : pigeonneaux + yearlings + ½ fond + fond
CHAMPIONNAT DES ELITES	sur 3 « Trophée des Elites » consécutifs (2013, 2014 & 2015) aux 2/5 désignés et 2 tombés suivant la méthode « championnat de France »
CHAMPIONNAT INTERREGIONAL	avec la 4 ^{ème} région sur les 4 concours de fond aux 2/5 désignés et 2 tombés suivant la méthode « championnat de France »
CHAMPIONNAT FEMININ	aux 2 premiers pigeonneaux tombés sur SOUILLAC et LANGON Jeunes et aux 2 premiers yearlings tombés sur BERGERAC, SOUILLAC et LANGON
CHAMPIONNAT DEBUTANT	aux 2 premiers pigeonneaux tombés sur SOUILLAC et LANGON Jeunes sur le classement par zone

AS PIGEONS 2015

AS PIGEONS	Mode de classement
AS PIGEON JEUNES	sur 2 concours par addition des points méthode « championnat de France » (prix par 10 sur le classement par zone),
AS PIGEON YEARLING MALE	sur 3 concours par addition des points méthode « championnat de France » (prix par 10 sur le classement par zone),
AS PIGEON YEARLING FEMELLE	sur 3 concours par addition des points méthode « championnat de France » (prix par 10 sur le classement par zone),
AS PIGEON DEMI-FOND MALE	sur 4 concours par addition des points méthode « championnat de France » (prix par 10 sur le classement par zone),
AS PIGEON DEMI-FOND FEMELLE	sur 4 concours par addition des points méthode « championnat de France » (prix par 10 sur le classement par zone),
AS PIGEON FOND MALE	sur 4 concours par addition des points méthode « championnat de France » (prix par 10 sur le classement fédéral),
AS PIGEON FOND FEMELLE	sur 4 concours par addition des points méthode « championnat de France » (prix par 10 sur le classement fédéral),
AS PIGEON DES ELITES	sur 3 « Trophées des Elites » consécutifs (2013, 2014 & 2015) par addition des points méthode « championnat de France » (prix par 4),
AS PIGEON INTERREGIONAL	avec la 4 ^{ème} région sur les 4 concours de fond par addition des points suivant la méthode « championnat de France » (prix par 4),



DOTATIONS des CONCOURS de la SAISON 2015

DATE	CONCOURS	1 ^{er} prix général	2 ^{ème} & 3 ^{ème} général	1 ^{er} prix zone 1	1 ^{er} prix zone 2	1 ^{er} prix zone 3	1 ^{er} inscrit sur général	1 ^{er} série 2/5 désignés	1 ^{ère} série 3/5 désignés
30 Mai	BERGERAC	Blouson brodé		Plaque	Plaque	Plaque	Bouteille champagne	Seau 10 kg minéraux	Panier transport
13 Juin	BAYONNE	Blouson brodé	Plaque				Bouteille champagne	Seau 10 kg minéraux	Panier transport
27 Juin	SAINT GAUDENS	Blouson brodé	Plaque				Bouteille champagne	Seau 10 kg minéraux	Panier transport
4 Juillet	BERGERAC	Blouson brodé		Plaque	Plaque	Plaque	Bouteille champagne	Seau 10 kg minéraux	Panier transport
	BERGERAC 1 an	Blouson brodé		Plaque	Plaque	Plaque	Bouteille champagne	Seau 10 kg minéraux	Panier transport
11 Juillet	PERPIGNAN	Blouson brodé	Plaque				Bouteille champagne	Seau 10 kg minéraux	Panier transport
18 Juillet	SOUILLAC	Blouson brodé		Plaque	Plaque	Plaque	Bouteille champagne	Seau 10 kg minéraux	Panier transport
	SOUILLAC 1 an	Blouson brodé		Plaque	Plaque	Plaque	Bouteille champagne	Seau 10 kg minéraux	Panier transport
	SOUILLAC Jeunes	Blouson brodé		Plaque	Plaque	Plaque	Bouteille champagne	Seau 10 kg minéraux	Panier transport
25 Juillet	MONTAUBAN	Blouson brodé	Plaque				Bouteille champagne	Seau 10 kg minéraux	Panier transport
31 Juillet	PERPIGNAN	Blouson brodé	Plaque				Bouteille champagne	Seau 10 kg minéraux	Panier transport
1er Août	LANGON	Blouson brodé		Plaque	Plaque	Plaque	Bouteille champagne	Seau 10 kg minéraux	Panier transport
	LANGON 1 an	Blouson brodé		Plaque	Plaque	Plaque	Bouteille champagne	Seau 10 kg minéraux	Panier transport
	LANGON Jeunes	Blouson brodé		Plaque	Plaque	Plaque	Bouteille champagne	Seau 10 kg minéraux	Panier transport

Les dotations que nous vous proposons cette année ne seront remises qu'aux amateurs présents lors de la soirée de gala (sauf cas de force majeure) et ne sont pas cumulables. Chaque amateur ne peut gagner qu'une seule fois chaque lot : blouson sans manche brodé à l'effigie de la 3^{ème} Région, panier de transport, seau de minéraux ...

Par contre, l'ensemble des titres remportés par l'amateur dans la saison seront gravés sur la plaque qu'il pourra accrocher dans son colombier et qui rassemblera toutes ses victoires de la saison.

⇒ **Les DREAM TEAMS initiées par Sylvain CUFFEL sont reconduites.**

⇒ **Les concours DERBY initiés par Carl GINFRAY sont reconduits.**

DOTATIONS des CONCOURS DERBY 2015

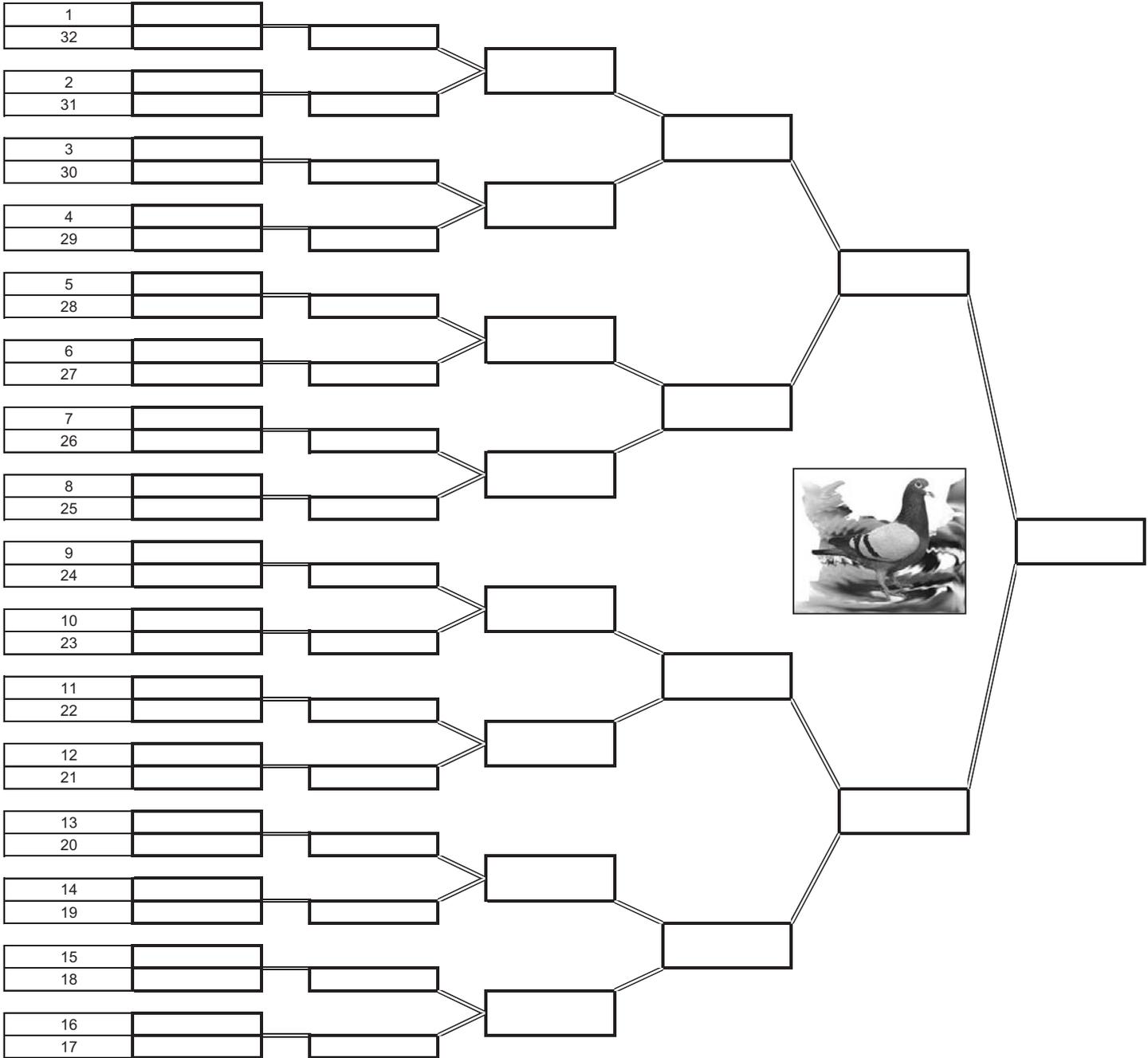
Catégorie	CONCOURS	1 ^{er} prix	2 ^{ème} prix	3 ^{ème} prix	4 ^{ème} prix	5 ^{ème} prix
Jeunes	SOUILLAC	100 €	50 €	50 €	20 €	20 €
Jeunes	LANGON	100 €	50 €	50 €	20 €	20 €
1 an	BERGERAC	50 €	30 €	20 €		
1 an	SOUILLAC	50 €	30 €	20 €		
1 an	LANGON	50 €	30 €	20 €		
Toutes	BERGERAC	30 €	20 €	10 €		
2 ans & plus	BERGERAC	30 €	20 €	10 €		
2 ans & plus	SOUILLAC	30 €	20 €	10 €		
2 ans & plus	LANGON	30 €	20 €	10 €		
Toutes	BAYONNE	30 €	20 €	10 €		
Toutes	SAINT GAUDENS	30 €	20 €	10 €		
Toutes	PERPIGNAN	30 €	20 €	10 €		
Toutes	MONTAUBAN	30 €	20 €	10 €		
Toutes	PERPIGNAN	30 €	20 €	10 €		



⇒ *La Coupe des Clubs initiée par Daniel BRIAND est reconduite avec à la clé cette année un **PANIER DE TRANSPORT** pour la société qui remportera la Coupe !*

COUPE DES CLUBS 2015

32ème	16ème	8ème	1/4 de finale	1/2 finale	Finale
BERGERAC	SAINT GAUDENS	BERGERAC	PERPIGNAN	SOUILLAC	LANGON
30 mai 2015	27 juin 2015	4 juillet 2015	11 juillet 2015	18 juillet 2015	1 août 2015
Général	Général	Yearlings	Général	Pigeonneaux	Général





Championnat « DREAM TEAMS 2015 »

Ces championnats facultatifs désigneront les 2 meilleures équipes de la Fédération Normande soit **AVEC UN COEQUIPIER CHOISI** ou **PAR TIRAGE AU SORT**.

Pour jouer, c'est très simple :

AVEC UN COEQUIPIER CHOISI (ou vous vous inscrivez) :

1. Trouvez-vous un partenaire (qui n'a pas encore de coéquipier) pour participer au championnat « DREAM TEAMS 2015 DESIGNE ».
2. Envoyer votre bulletin de participation ci dessous avec 1 chèque de 5,00 €.
3. Dites à votre partenaire d'en faire autant.

PAR TIRAGE AU SORT (ou vous n'avez rien à faire) :

Nous effectuerons un tirage au sort parmi toutes les candidatures pour sélectionner les équipes de 2 qui participeront au championnat « DREAM TEAMS 2015 NON DESIGNE ». Ce tirage se fera avant le premier Fédéral et la liste sera affichée sur le site de la 3^{ème} région.

Règle du jeu :

Addition du premier pigeon tombé de chacun des 2 coéquipiers sur Tous les concours Fédéraux Vieux, Yearlings et Jeunes au Résultat Général soit 14 concours (28 prix max.)

Votre but est déjà de trouver un coéquipier qui devrait jouer tous les concours Fédéraux car le vainqueur sera l'équipe qui aura le plus de prix et le moins de points sur les prix possibles (1 prix par amateur et par concours).

La remise des prix se fera lors de notre soirée de Gala de Région.

✂-----

COUPON REPONSE

Colombier :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél :

e-mail :

Coéquipier :

Coupon réponse et chèque de 5,00 € à l'ordre de la « Fédération Colombophile Normande » à renvoyer à :

Mr CUFFEL Sylvain 200 Route de la Linerie 76430 ETAINHUS

« TROPHÉE DES ÉLITES »

La 12^{ème} édition
se jouera sur
PERPIGNAN



La Fédération Colombophile Normande organise le **samedi 11 juillet 2015** la douzième édition du **TROPHÉE DES ÉLITES** qui sera ouvert aux 8 régions suivantes : 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 6^{ème}, 10^{ème}, 19^{ème} et 21^{ème}. Ce concours qui est déjà inscrit au programme fédéral de 4 régions colombophiles françaises, (les 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 10^{ème}) a vocation à devenir un grand concours **SEMI-NATIONAL** du Nord de la France, l'objectif étant à terme de réunir sur un même lieu de lâcher tous les amateurs de Brest à Strasbourg.

ENLOGEMENT :

Les enlogements devront avoir lieu le jeudi 9 juillet au plus tard. Chaque fédération régionale ou association des longs cours est libre de fixer le nombre de centres d'enlogement et de choisir sa feuille d'enlogement. Il n'y aura pas de jeu au niveau interrégional mais les régions qui le souhaitent pourront jouer sur leur doublage fédéral.

TRANSPORT :

La 3^{ème} Région (qui transporte aussi les pigeons de la 4^{ème} région) descendra à PERPIGNAN dans la nuit de jeudi à vendredi. Les amateurs des régions qui n'ont pas encore inscrit ce concours à leur programme fédéral (1^{ère}, 6^{ème}, 19^{ème} & 21^{ème}) sont invités à ouvrir des centres d'enlogement et à participer mais devront conduire leurs pigeons en 2^{ème} ou 3^{ème} Région.

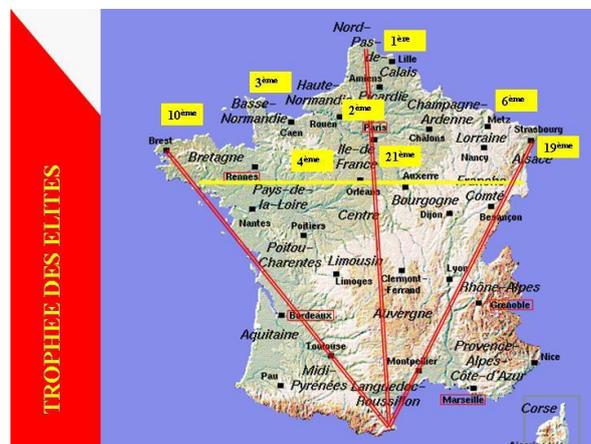
DISTANCES :

L'objectif de ce grand concours est de ne pas diviser les amateurs à l'intérieur de chaque région. C'est pourquoi, il n'y aura pas de distance minimale imposée aux 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 6^{ème}, 10^{ème}, 19^{ème} & 21^{ème} régions.

Par contre, si quelques amateurs d'autres régions souhaitent participer à ce concours, la distance minimale est de **600km**. Coordonnées G.P.S du Lieu de lâcher :

PERPIGNAN (ELNE)

Latitude : 42°36'23,00 Nord
Longitude : 02°58'48,00 Est



LÂCHER :

Les pigeons seront lâchés le samedi matin, le plus tôt possible en fonction des conditions météo afin d'essayer qu'ils ne soient pas obligés de découcher. Les organisateurs se réservent le droit de reporter le lâcher au dimanche ou au lundi matin si la météo ne permet pas de libérer les pigeons le samedi.

SIGNALEMENT :

Afin de pouvoir suivre le déroulement de l'épreuve, estimer si le concours se poursuit le dimanche matin et réaliser d'éventuels contrôles au colombier, chaque amateur devra impérativement signaler son 1^{er} pigeon dans les 15 minutes qui suivent son arrivée sur le site internet de la 3^{ème} Région (ou à défaut par téléphone à votre Président de société) et indiquer en fin de journée le nombre de pigeons constatés.

CLASSEMENT :

Il sera édité un classement « SCRATCH » rassemblant tous les participants. Ce classement sera réalisé par OSIRIS et envoyé individuellement à tous les amateurs n'étant pas classés habituellement par OSIRIS pour la somme de 2,70 €.

DOTATIONS :

Le vainqueur du « scratch » ainsi que les 1^{ers} amateurs de chaque région recevront un magnifique trophée.

La firme BEDUCO qui parraine ce concours depuis sa création en 2004 offrira comme chaque année :

1 Tonne de Grains aux Lauréats
dont 200 kg au vainqueur de l'édition 2015.

Le meilleur amateur et l'As Pigeon sur 3 années consécutives (2013, 2014 & 2015) seront également récompensés.

La remise des prix aura lieu à l'occasion du congrès régional de la 3^{ème} région de novembre 2015 en Normandie. **Alors n'hésitez pas à participer à ce douzième rendez-vous du Trophée des Elites**

Marc SPALART

CONTACTS :

- Thierry BAZIRE : Psdt de 3^{ème} Région 06.98.36.29.08
- Marc SPALART : Com. Sportive au 02.31.90.85.84
- Site INTERNET : www.colombophilie3r.net



Nouveau!

MONTAUBAN Semi-National
Samedi 25 Juillet 2015

**5 Régions rassemblent leurs moyens
 autour d'un projet commun**

Pour la première fois dans l'histoire de la colombophilie, les Présidents de cinq régions du Nord de la France, à savoir les 1^{ère}, 3^{ème}, 4^{ème}, 10^{ème} et 21^{ème} régions ont inscrit simultanément à leur programme fédéral le même concours afin de créer un nouvel évènement qui marquera la colombophilie du XXI^{ème} siècle.

En effet, depuis plus de 10 ans maintenant, la région Normande a tenté de rassembler les amateurs de Brest à Strasbourg autour du Trophée des Elites qui se joue traditionnellement début juillet, au départ de PERPIGNAN. Malheureusement, compte tenu de la distance, il n'a pas jamais été possible de faire inscrire ce concours de façon pérenne au calendrier de toutes les régions du Nord. Pendant ce temps, le Sud de la France a su rassembler ses forces autour d'un concours semi-national commun sur BRUXELLES.

Il était donc temps que les amateurs du « berceau » de la colombophilie française trouvent un terrain d'entente pour jouer ensemble, ce que **Hubert QUINTIN (10^{ème})**, **Thierry BAZIRE (3^{ème})**, **Jean Jacques DUPUIS (1^{ère})**, **Jacques CARIS (4^{ème})** et **Bernard BOURGEOIS (21^{ème})** ont réussi à faire cet hiver. Et c'est la ville de MONTAUBAN qui a été retenue pour accueillir ce projet.

Même si ce concours ne fait pas partie de la ligne de vol 2015 de la 2^{ème}, 6^{ème} et 19^{ème} région, tous les amateurs qui souhaitent y participer peuvent conduire leurs pigeons dans un centre d'enlogement d'une des 5 régions organisatrices.

ENLOGEMENTS

Les camions de chaque région ramasseront les pigeons jeudi 23 juillet afin de pouvoir rouler la nuit et toute la matinée de vendredi ce qui permettra aux pigeons de se reposer sur place en fin d'après-midi. En fonction des tournées de ramassage, les associations peuvent donc enloger du mercredi soir au jeudi en fin d'après-midi.

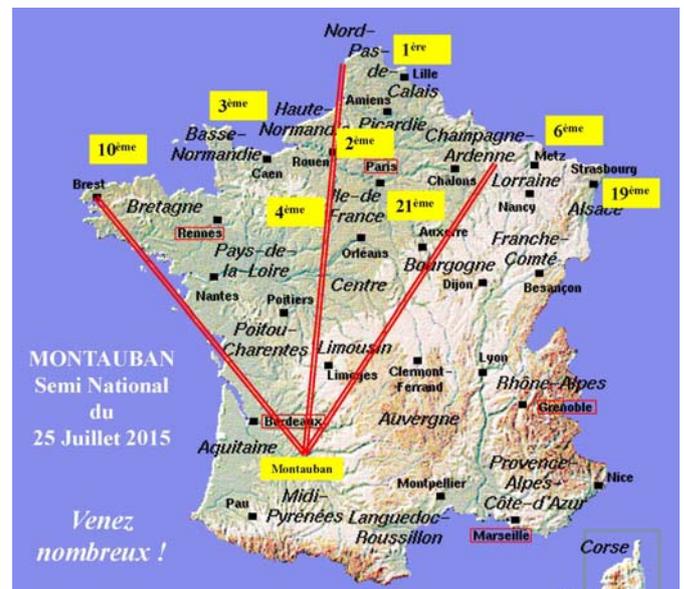
Chaque fédération est libre d'utiliser sa propre feuille d'enlogement et de fixer ses tarifs de transport. Le classement scratch sera effectué par la société OSIRIS pour 1,60 € et les doublages fédéraux pour 1,10 €. Le jeu est autorisé à l'intérieur de chaque région mais pas au niveau semi-national.

DEROULEMENT DU CONCOURS

Les pigeons seront libérés le plus tôt possible afin de permettre à tous les amateurs de constater le jour même. L'ordre de lâcher sera donné par la 1^{ère} Région qui se situe à l'arrière du rayon et disposera très

certainement du plus fort contingent, en concertation avec la 3^{ème} Région, initiatrice du projet.

Dans la mesure du possible, le site Internet d'une des 5 régions organisatrices sera mobilisé pour recevoir les annonces.



DOTATIONS

Chaque région est libre d'intégrer ce concours dans son championnat et de le doter au même titre que ses autres concours de fond fédéraux.

Au niveau du classement scratch, la F.C.F. offrira un trophée au 1^{er} amateur de chaque région participante. Les 5 fédérations régionales vont créer une caisse commune qui permettra de doter les meilleurs pigeons, les 1^{ers} inscrits, les plus belles séries, les premiers yearlings ainsi que les femelles tombées en tête.

La 3^{ème} Région a de plus créé un « **CHALLENGE 1000** » qui récompensera les 5 meilleurs amateurs sur les 2 concours inter-régionaux : **PERPIGNAN Trophée des Elites + MONTAUBAN Semi National** avec : 500,00 € au premier, 250,00 € au second, 125,00 € au troisième, 75,00 € au quatrième, 50,000 € au cinquième.

En résumé, un évènement à ne pas manquer !

FRANCE EXPRESS : Partenaire de la Fédération

La Fédération Colombophile Normande vient d'être agréée par la société **FRANCE EXPRESS** pour le transport d'animaux vivants. En effet, tous les colombophiles sont confrontés au problème de l'acheminement de leurs pigeons car un amateur ou un particulier ne peut confier ses oiseaux aux entreprises de transport privées sans disposer d'une licence d'éleveur professionnel.

Pour résoudre ce problème, la F.C.N. a déposé un dossier auprès de la société **FRANCE EXPRESS** afin d'être officiellement autorisée à lui confier des pigeons voyageurs. Cet agrément va permettre aux amateurs de la Fédération de profiter de ce nouveau service dans 2 cas :

- ⇒ pour expédier en France un ou plusieurs pigeons vendu(s) à leur nouveau propriétaire,
- ⇒ pour rapatrier en Normandie un pigeon de concours perdu et signalé de tous les départements français.

La Fédération, quant à elle, aura aussi recours aux services de **FRANCE EXPRESS** dans différentes situations :

- ⇒ l'expédition de pigeons normands dans les « One Loft Race » comme le Championnat de France des Régions ou le Championnat d'Europe,
- ⇒ l'acheminement des pigeons acquis par téléphone ou par internet lors des ventes aux enchères organisées par la région.

Comment ça marche ?

L'amateur qui souhaite expédier un pigeon doit prendre contact avec Catherine BUSNEL, trésorière de la Fédération, à qui il devra remettre le(s) pigeon(s) dans un panier de transport ou un carton suffisamment solide pour éviter tous risques d'écrasement avec l'adresse complète du destinataire accompagné de son numéro de téléphone.

Les départs auront lieu du lundi ou jeudi pour une livraison le lendemain chez le destinataire. Catherine BUSNEL se chargera d'encaisser l'argent, d'éditer les étiquettes, de commander l'enlèvement du (des) pigeon(s) et de suivre la livraison du colis par internet.

Combien cela coûte ?

Pour un colis de 1 à 4 kg, la Fédération a fixé le prix à :

- ⇒ 55,00 € dans le sens « **départ de la F.C.N. / livraison dans un département extérieur** »,
- ⇒ 80,00 € dans le sens « **enlèvement dans un département extérieur / livraison au domicile de l'amateur** ».

Chaque colis est assuré pour une valeur de 30,00 €. Si l'expéditeur souhaite une assurance complémentaire pour la valeur de l'animal, il lui en coûtera 12,00 € pour une valeur déclarée pouvant aller jusqu'à 1.500,00 € sur présentation de la facture d'achat du pigeon.

Qui contacter ?

Vous ne pouvez pas contacter **FRANCE EXPRESS** en direct. Vous devez passer par la responsable de la Fédération à savoir :

Catherine BUSNEL
8 rue des Champs Saint Martin
14860 AMFREVILLE
Tél : 02.31.78.66.01 - Mobile : 06.71.39.30.54



SAISON 2015		Concours FEDERAUX	Groupement CALVADOS	Groupement MANCHE	Groupement SEINE MARITIME	Entente E.A.U. Rive gauche	Entente E.A.U. Rive droite	Entente Union Cauchoise
Samedi Dimanche	4 5		MAYENNE					L'AIGLE
Samedi Dimanche	11 12		SABLE SUR SARTHE		CHATEAUDUN	CHATEAUDUN	GASVILLE OISEME	ALENCON
Samedi Dimanche	18 19		SAINTE MAURE	ALENCON	MONTOIRE	MONTOIRE	BLOIS	LE MANS
Samedi Dimanche	25 26		SABLE / FONTENAY	LE MANS	SAINTE MAURE	SAINTE MAURE	TOURS	SAUMUR
Samedi Dimanche	2 3		SABLE / RUFFEC	SAUMUR	VIVONNE / ALENCON	ALENCON		ALENCON
Samedi Dimanche	9 10		NIORT	SAUMUR	RUFFEC / LE MANS	LE MANS	GASVILLE OISEME	LE MANS
Samedi Dimanche	16 17		SAINT YRIEX	FONTENAY LE COMTE	SAINT YRIEX / SABLE	SABLE	BLOIS	SAUMUR
Samedi Dimanche	23 24		VIVONNE	VIVONNE	CHOLET	CHOLET	TOURS	ST MAURE
Samedi Dimanche	30 31	BERGERAC	SAINTE MAURE 1 an	ALENCON				L'AIGLE
Samedi Dimanche	6 7		MAYENNE / ROULLET	LE MANS / ROULLET	LIMOGES / CHATEAUDUN	CHATEAUDUN	GASVILLE OISEME	ALENCON
Samedi Dimanche	13 14	BAYONNE	SABLE / NIORT	SAUMUR	MONTOIRE	MONTOIRE	CHATEAUDUN	LE MANS
Samedi Dimanche	20 21		SAUMUR / NEXON	FONTENAY LE COMTE	NEXON / TOURS	TOURS	TOURS	SAUMUR
Samedi Dimanche	27 28	SAINT GAUDENS	ST MAURE / VIVONNE	ST MAURE / VIVONNE	CHATEAUDUN	CHATEAUDUN	ALENCON	SAINTE MAURE
Samedi Dimanche	4 5	BERGERAC	SABLE / VIVONNE	VIVONNE	VIVONNE / LE MANS	VIVONNE	LE MANS	ALENCON
Samedi Dimanche	11 12	PERPIGNAN	SAUMUR / NIORT	ALENCON	NIORT / SOUZAY CHAMPIGNY	SAUMUR	TOURS	LE MANS
Samedi Dimanche	18 19	SOUILLAC		PRUILLE PRUILLE	VIVONNE	VIVONNE		SAUMUR
Samedi Dimanche	25 26	MONTAUBAN	VIVONNE	VIVONNE	NIORT	NIORT		
Vendredi Samedi	31 1	PERPIGNAN LANGON						
Samedi Dimanche	5 6			ALENCON				
Samedi Dimanche	12 13			LE MANS				